



Communiqué de presse
7 février 2006

***Pari gagné pour le Greffe du tribunal de commerce de Paris
au Salon des entrepreneurs 2006 :
augmentation de 16 % du nombre des entretiens accordés***

Partenaire quotidien des entreprises pour leurs formalités légales, le greffe dresse un bilan plus que positif de sa participation à la 12^{ème} édition du Salon des Entrepreneurs, et répond ainsi à la très forte attente des candidats à la création, la transmission ou à la reprise d'une entreprise.

Une fréquentation à la hauteur du professionnalisme de la manifestation...

Ce communiqué est l'occasion de **remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de la participation du Greffe au Salon 2006**. Entrepreneurs et professionnels, organisateurs, participants, partenaires, c'est grâce à leur implication et à leur soutien que le Greffe a une fois encore pu apporter son expertise, son dynamisme et sa créativité et accorder 1904 entretiens sur son stand.

Un succès attendu

Pour la troisième année consécutive, le Greffe du tribunal de commerce de Paris a clôturé avec succès sa participation au Salon des Entrepreneurs.

Mobilisé par les sollicitations des années précédentes le greffe a réuni une équipe de 9 experts juridiques à la disposition des entrepreneurs qui ont réalisés 1904 entretiens individuels durant les 3 jours du salon. Les entrepreneurs ont ainsi découvert sur le stand du greffe une palette élargie de **formalités légales et de procédures** en ligne.

Cette montée en puissance des demandes de consultations atteste du besoin croissant d'informations auquel le greffe a su répondre pendant le Salon de même que tout au long de l'année. Il renforce également la volonté du greffe de poursuivre l'objectif de dématérialisation des formalités légales.

Hausse de 4% du nombre de certificats électroniques délivrés par rapport à 2005

Les entrepreneurs ont su pleinement profiter de l'offre de **certificats électroniques** (194 certificats de signature électronique ont été délivrés directement sur le stand).

Cette édition a notamment été marquée par la présence sur le stand du Greffe des partenaires de la Mallette Numérique de l'Entrepreneur : Digigreffe, Sigillum Technologie, Cecurity.com, RefEntreprise et l'ouverture officielle du site www.emallette.fr.

But de cette démarche pionnière : l'encouragement à la réalisation en ligne de toutes les formalités des entreprises sur le site www.greffe-tc-paris.fr, mais aussi l'incitation pour les entrepreneurs à utiliser l'ensemble des moyens informationnels et des outils numériques de la Mallette Numérique pour une gestion électronique des sujets légaux, sociaux, fiscaux, commerciaux et comptables de leur entreprise sur les sites www.marchespublicsenligne.fr, www.certificat-electronique.fr, www.creeruneentreprise.fr .

Un greffe militant en faveur des entrepreneurs

Attentifs aux dispositifs de dématérialisation et aux Guides réalisés par le Greffe depuis des longues années sur des sujets liés à l'entrepreneuriat, les entrepreneurs ont été très nombreux pour assister aux ateliers et aux animations proposés par le greffe, sur des sujets allant des formalités en ligne à la dématérialisation des marchés publics. Ces prises de parole et ces animations témoignent de l'engagement du Greffe du tribunal de commerce de Paris pour l'entrepreneuriat et la création d'entreprise en France.

LE COMMENTAIRE DE SYLVIE REGNARD, PASCAL BEDER, OLIVIER DENFER ET PHILIPPE BOBET, GREFFIERS ASSOCIES DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

« L'enthousiasme des entrepreneurs pour les possibilités offertes par le site Internet du greffe nous incite à poursuivre sur notre lancée. Les thèmes abordés lors de nos entretiens convergent pour la plus grande partie vers les deux mêmes thèmes : l'intérêt croissant pour la création et la reprise d'entreprise, d'une part, et pour les relations dématérialisées avec les services publics, d'autre part. Le souhait de pouvoir réaliser directement en ligne leurs formalités au Registre du Commerce ainsi que les déclarations fiscales et sociales est visiblement la première préoccupation des dirigeants d'entreprise. La clé de certification remise par le Greffe leur permet d'accéder à ces télé procédures. Ils ressentent la nécessité de consacrer tout leur temps au développement de leur activité et voudraient pouvoir être en mesure de traiter leurs obligations administratives à distance » entre deux clients ». C'est pour eux une question vitale. La réponse aux marchés publics de façon dématérialisée semble également avoir le vent en poupe. Principale préoccupation des entrepreneurs souhaitant répondre aux offres publiques : les sources d'informations et des aides en ligne pour les guider dans ce nouveau mode relationnel avec les services publics et les administrations, c'est toute la raison de l'ouverture des sites www.marchespublicsenligne.com et www.emallette.fr que nous venons d'inaugurer ».

A propos du greffe du Tribunal de commerce de Paris

Le greffe est une société civile professionnelle de 252 salariés dirigée par quatre greffiers associés officiers publics et ministériels nommés par le Garde des Sceaux. Il assure une double mission juridique et judiciaire. Structure responsable de l'assistance du Président et des Juges du Tribunal de commerce, le greffe gère l'ensemble des registres des entreprises, notamment le Registre du Commerce des sociétés qui contient à Paris intra-muros 311.000 entreprises en activité en janvier 2006. Tous dossiers confondus, le greffe de Paris a traité en 2005, 130 077 formalités légales et 92 281 décisions de justice, et a enregistré 74 500 inscriptions de privilèges. Il a aussi traité des dossiers de prévention en difficulté de 2 563 entreprises. Depuis juillet 2000, le greffe propose aux entrepreneurs parisiens l'attribution gratuite de certificats électroniques permettant d'effectuer leurs déclarations administratives en ligne. Le greffe est certifié ISO depuis juillet 2004, cette certification s'est vue renouvelée en mai 2005.